

1 NOTION D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE (CAS DE L'UNIVERSITE)

(Introduction, Définition, relation professionnelle, Intégrité)

I.1 INTRODUCTION

L'université est une institution d'intérêt public qui a pour mission générale le développement des personnes tant sur le plan individuel que collectif et la promotion humaine et sociale. Pour les fins de cette mission, l'Université veille au développement et à la transmission des connaissances de même qu'à la diffusion libre du savoir; elle doit être à l'avant-garde de son milieu au sujet du maintien d'un climat d'ouverture, de respect, de liberté et de responsabilité favorisant l'exercice et l'expression de la pensée et du jugement critique.

I.2 DEFINITIONS

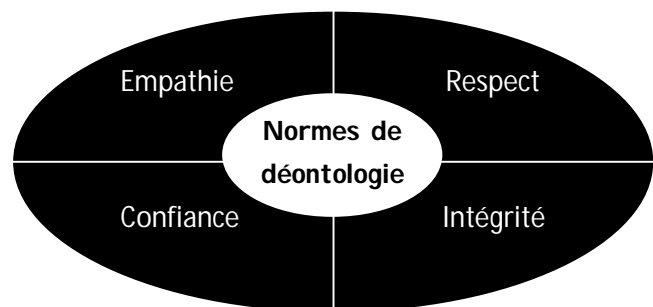
I.2.1 Ethique : L'**éthique** est une réflexion sur les valeurs qui orientent et motivent nos actions. Elle répond alors à des questions comme :

- qu'est-ce qui est le plus important dans la vie?
- que voulons-nous accomplir?
- quels types de rapports voulons-nous entretenir avec les autres?

C'est pourquoi la réflexion éthique porte aussi, au niveau particulier, sur les cas embarrassants et les dilemmes. Elle répond alors à des questions comme :

- quelle est la valeur la plus importante dans cette situation?
- quelle est la meilleure décision éthique dans ces circonstances?

I.2.1 Déontologie : Le mot **Déontologie** est dérivé de deux mots grecs, *deontos* (ce qui est convenable) et *logos* (connaissance) ; c'est-à-dire, la connaissance de ce qui est juste ou convenable. Les normes de déontologie professionnelles sont à la base d'une pratique professionnelle éthique. La position éthique appuie l'incarnation des quatre normes de déontologie : **empathie (Harmonie), respect, confiance et intégrité.**



Par exemple, un enseignant pourrait se pencher sur un dilemme éthique en se posant des questions d'autoréflexion basées sur les normes, telles que :

I.3 CHARTE D'ETHIQUE ET DEONTOLOGIE DANS L'UNIVERSITE

La communauté universitaire à titre d'exemple fait partie intégrante de la société. Les membres d'une telle communauté ont comme objectif de participer au développement et à la promotion de la communauté universitaire et, par le fait même, de participer au développement et à la promotion sociale des pays.

I.3.1 L'intégrité et l'honnêteté:

La quête de l'intégrité et de l'honnêteté signifie le refus de la corruption sous toutes ses formes. Cette quête doit commencer par soi avant d'être étendue aux autres. Le développement de l'éthique et de la déontologie doit ainsi refléter des pratiques exemplaires.

I.3.2 La liberté académique:

Les activités universitaires d'enseignement et de recherche ne peuvent se concevoir sans la liberté académique qui en est le fondement. Cette dernière garantit, dans le respect des autres et en toute conscience professionnelle, l'expression d'opinions critiques sans risque de jugement ni contrainte.

I.3.3 La responsabilité et la compétence:

Les notions de responsabilité et de compétence sont complémentaires. Elles se développent grâce à une gestion démocratique et éthique de l'institution universitaire. Cette dernière garantit un bon équilibre entre le besoin d'une administration efficace et celui d'encourager la participation des membres de la communauté universitaire en associant l'ensemble des acteurs de l'université au processus de prise de décision.

I.3.4 Le respect mutuel:

Le respect de l'autre se fonde sur le respect de soi. Tous les membres de la communauté universitaire doivent s'interdire toute forme de violence symbolique, physique ou verbale. Ils doivent être traités avec respect et équité et s'engager à se comporter de la même façon, quel que soit le niveau hiérarchique des partenaires.

I.3.5 L'exigence de vérité scientifique, d'objectivité et d'esprit critique:

L'exigence de vérité scientifique oblige à la compétence, à l'observation critique des faits, à l'expérimentation, à la confrontation des points de vue, à la pertinence des sources et à la rigueur intellectuelle.

I.3.6 L'équité:

L'objectivité et l'impartialité sont les exigences essentielles lors des évaluations, des promotions, des recrutements et des nominations.

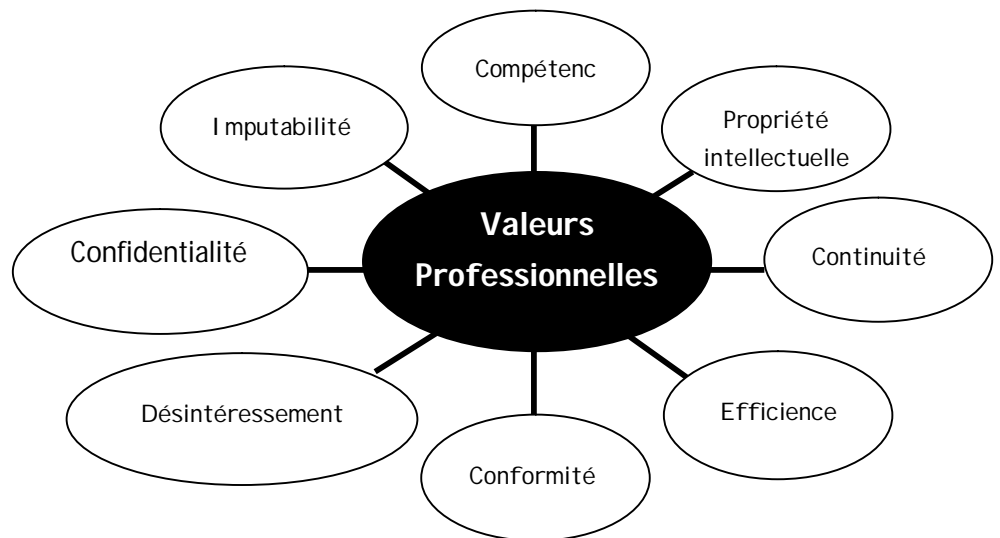
I.3.7 Le respect des franchises universitaires :

Toutes les parties prenantes de la communauté universitaire contribuent, dans tous leurs comportements, à la majoration des libertés universitaire. Elles s'interdisent de favoriser ou d'encourager les situations et les pratiques qui peuvent porter atteinte aux principes, aux libertés et aux droits de l'université. Par ailleurs, elles doivent s'abstenir de toute activité politique partisane au sein de tous les espaces universitaires.

I.4 INTEGRALITE ET VALEURS PROFESSIONNELLES

La mission générale de l'Université fait état du développement individuel, collectif et de la promotion humaine.

Pour ce faire, elle veille à ce que soit instauré un climat d'ouverture, de respect, de liberté et de responsabilité. Chaque groupe de professionnels contribue au maintien et au développement d'un tel climat.



En conformité avec sa mission d'éducation, l'Université se doit donc de promouvoir les principales valeurs qui sont à la base de toute éducation de nature professionnelle, soit: la compétence, la propriété intellectuelle, la continuité, l'efficience, la conformité, le désintéressement, la confidentialité, l'imputabilité.

I.4.1 Compétence : La compétence consiste en des connaissances approfondies et reconnues qui confèrent le droit de juger et de décider en certains domaines. Elle suppose la mise à jour de ses connaissances et d'une adaptation constance de ses méthodes explicatives aux fins d'assurer un apprentissage significatif. La compétence permet de résister aux pressions où qualité et productivité entrent en conflit.

I.4.2 Propriété intellectuelle : La propriété intellectuelle est protégée par la loi, par exemple au moyen de brevets, de droits d'auteur et d'enregistrements de marques, qui permettent aux créateurs de tirer une reconnaissance ou un avantage financier de leurs inventions ou créations.

I.4.3 Continuité : La continuité exige de s'assurer que, lors de la passation du pouvoir, tout ce qui est nécessaire à l'exercice de ce pouvoir soit accessible. La continuité comporte aussi la nécessité de tenir à jour les documents de gestion et de travail.

I.4.4 Efficience : L'efficience est un composant important de la mesure de la performance. C'est l'optimisation de la consommation des ressources utilisées (intrants) dans la production d'un résultat (extrant). Elle se mesure à partir de rapports entre les résultats obtenus et les ressources utilisées.

I.4.5 Conformité: Les membres s'assurent que leurs activités sont conformes aux lois, règlements, politiques et procédures qui s'appliquent à l'Université.

I.4.6 Désintéressement: Le désintéressement est une valeur qui fait en sorte que, dans l'exercice de ses fonctions, l'on se détache de tout intérêt personnel. La pratique du désintéressement suppose que l'on évite les situations où son intérêt personnel pourrait ou risquerait de l'emporter sur l'intérêt de l'Université en vertu duquel l'on exerce ses fonctions. L'utilisation des ressources humaines, matérielles ou financières de l'Université se fait d'une manière telle que les intérêts personnels des membres ne l'emportent pas sur les intérêts de l'Université.

I.4.7 Confidentialité: Sur les bases du discernement personnel et collectif, on cherche constamment à ne divulguer que ce qui apparaît indispensable à l'avancement, à la sécurité et à l'épanouissement personnel et collectif, cela même si une telle divulgation n'est pas expressément interdite et même si ces faits ou ces informations sont accessibles à d'autres personnes.

I.4.8 L'imputabilité : L'imputabilité est cette possibilité de considérer une personne, du point de vue matériel et éthique, comme responsable de ses actions. Il revient à toute personne impliquée dans le devenir de l'Université d'assumer ses responsabilités, c'est-à-dire de répondre, d'être garant, de ses propres actions ou de celles des personnes dont elle a la charge. Les membres sont donc conscients que lors de l'exercice de leurs fonctions ils sont réputés responsables de leur bonne comme de leur mauvaise gestion.